

LE CAPITOLE

PRIX DE L'ABONNEMENT
ROME ET LES ÉTATS PONTIFICAUX

UN AN 25 f.
SIX MOIS 15 f.

L'ESPAGNE, L'ANGLETERRE ET TOUS
LES PAYS NON NOMMÉS
(avec affranchissement jusqu'aux frontières)
UN AN 40 f. SIX MOIS 22 f.

—
AFFRANCHIR TOUTE DEMANDE INDIVIDUELLE
D'ABONNEMENT ET NON LES COLLECTIVES

JOURNAL
RELIGIEUX, POLITIQUE,
LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL.

—
PARAISANT DEUX FOIS PAR SEMAINE.

PRIX DE L'ABONNEMENT
ROME ET LES ÉTATS PONTIFICAUX

UN AN 25 f.
SIX MOIS 15 f.

L'ITALIE, LA FRANCE, LA CORSE, L'ALGÉRIE,
LA BELGIQUE ET LA SUISSE
(avec affranchissement jusqu'aux frontières)
UN AN 30 f. SIX MOIS 17 f.

—
BUREAU DE LA DIRECTION: RUE
-- DE LA CROIX N. 14. --

MAINTENIR LE BIEN PARTOUT OÙ IL EST;

METTRE LA MORALE PARTOUT OÙ ELLE N'EST PAS!

ON S'ABONNE: à Rome, au bureau de la Direction rue de la Croix N. 14. -- à Paris chez Sagnier et Bray, Libraires rue des SS. Pères, 64 -- à Lyon, chez M. Marteau et C. Place de S. Nizier N. 6. -- à Marseille, chez M. Ve. Camoin Libraire, place Royale, et par-tout; au Secrétariat des Evêques ainsi qu'aux sacristies des Cures et Paroisses.

UN EXEMPLE DE LA LIBERTÉ

DANS L'ORDRE POLITIQUE.

Nous avons dit dans le dernier numéro que la *liberté*, fille du Ciel, avait pour compagne inséparable la *vérité*. Voyons s., dans le monde, ces deux sœurs marchent toujours ensemble.

Un jour, la France invoque la liberté, et elle embrasse l'anarchie: témoin la république. — Pourquoi? — Parce que l'esprit de la nation voulut détruire Dieu ou l'homme par le panthéisme, le fatalisme et l'athéisme, au lieu de les reconnaître tous deux par la vraie liberté.

Un autre jour, allant couronner un dictateur, la France foule aux pieds ses franchises et se précipite dans l'esclavage: témoin l'empire. — Pourquoi encore? — Parce que le despote voulut faire servir à son ambition la nation ou le citoyen, au lieu de les reconnaître par la vraie liberté.

Dans ces derniers temps, pensant avoir trouvé dans le système représentatif le *critérium* social, la France s'est accroupie dans un TOHUBOHU sans nom, dans un je ne sais quoi maladif qui a fini par la plus terrible des crises: témoin la chute de la dynastie d'Orléans. — Pourquoi enfin? — Parce que l'on a voulu tenter de détruire la société religieuse ou la conscience humaine, au lieu de les reconnaître par la vraie liberté. Parce que l'on a cherché à dissoudre la famille en lui ôtant la juridiction sur elle-même, au lieu de la reconnaître enfin par la vraie liberté.

Aveugle France! ne conviendras-tu donc jamais que les moyens humains sont impuissants à résoudre ces problèmes: l'homme est-il libre envers Dieu? et de quelle manière; l'homme est-il libre envers l'Eglise? et de quelle manière aussi; le citoyen est-il libre dans sa patrie? et jusqu'à quel point; la famille est-elle libre dans ses rapports avec ses

membres? et jusqu'à quelle limite! — Pressée entre le pouvoir et le sujet, entre le tout et la partie, entre l'absolu et le relatif, la France s'agit en vain depuis des siècles pour tout accorder.

C'est que pour tout accorder, il faut partout unir deux termes. Il faut unir l'homme à Dieu, le fidèle à la société religieuse, le citoyen à la nation, et les membres de la famille au père, qui la représente.

Or, quelle voie suivre, par quelle voie y parvenir, sinon par la liberté vraie? —

Le pouvoir et l'homme sont donc les extrêmes, ô France, que tu dois harmoniser dans la liberté, cette forme constitutive de la nature humaine. Il te faut constater le pouvoir qui féconde et provoque le développement individuel; il te faut constater le libre développement de l'individu qui converge vers le pouvoir et lui transmet toutes ses richesses de vie.

Mais qu'est-ce cela? sinon le besoin d'un accomplissement toujours plus parfait de la parole évangélique posée dans le monde depuis dix-huit siècles. Pour trouver, en effet, la raison de ces besoins que nous venons de constater, il faut remonter à la descente de la vérité sur la terre.

Est-ce là ce qu'a fait la France? hélas! Si elle avait atteint à la vérité politique, à l'infaillibilité gouvernementale, elle n'aurait plus ces commotions. Le fait-elle aujourd'hui? Mais alors pourquoi tout le monde s'accorde-t-il à dire que l'horizon se rembrunit de plus en plus. Quelles seront donc ses autres tentatives? Quelles seront ses autres expériences? Et quand pourrions-nous nous flatter de la voir heureuse?... Ce ne sera pas de sitôt, s'il est vrai, comme l'a dit Fontenelle, que les hommes ne peuvent, en quelque genre que ce soit, arriver à quelque chose de RAISONNABLE qu'après avoir épuisé toutes les sottises imaginables.

Et cependant, ô France, ce n'est pas seulement à l'état raisonnable que t'appelle ta destinée;

mais bien à la PERFECTION GOUVERNEMENTALE: parce que, nouvelle Judée dans l'ère moderne, Dieu t'a donné pour mission d'initier les autres peuples à la liberté et au bonheur. Sous le nom de Gaule, tu apparais déjà à Strabon comme un pays sur lequel la Providence s'est plu à réunir les dons le plus heureux. Shakspeare te célèbre comme le véritable soldat de Dieu. Joseph de Maistre, ce fougueux adversaire des tendances et des idées modernes, dit de toi, que la moindre opinion que tu lances sur l'Europe est un bélier poussé par trente millions d'hommes. Grotius, enfin, dans une phrase magnifique, te proclame le plus beau Royaume après celui du Ciel.

Et tu voudrais que ton avenir fut égal à ton passé! Mais alors ne nous appelons plus le siècle des lumières, et ce que le mot PROGRÈS cesse d'arriver à nos oreilles s'il doit signifier autre chose que CROIRE EN AGE ET EN VERTUS.

Nous opinons mieux de toi, ô France, et nous attendons d'autres fruits de cette révolution que l'univers entier célèbre. Songe que, traversant tous les systèmes partiels enfantés sous un point de vue local et temporaire, l'universelle vérité s'est posée en ce monde sous sa forme générale; et montre nous que, l'apparaissant enfin à toi-même comme l'UNITÉ de toutes choses, tu ne veux plus vivre désormais que par elle et pour elle. Pie IX a suffisamment expliqué au monde le degré de puissance et d'autorité qui l'accompagne; et tu n'es pas la fille-aînée de Rome, pour marcher la dernière à la suite de ta mère.

LIBERTÉ, PATRIE ET NATIONALITÉ!

Nous nous sommes expliqué précédemment sur le mot de LIBERTÉ, et nous entreprenons de le faire aujourd'hui sur ceux de Patrie et de Nationalité.

VARIÉTÉS

DEUX EXEMPLES DE LA LIBERTÉ

DANS L'ORDRE MORAL,

ou

L'AVOCAF SANS CAUSE ET LE MÉDECIN SANS MALADE.

Joindre l'exemple au précepte nous a toujours paru chose avantageuse dans une discussion et profitable pour le lecteur. Nous le faisons, dans cette circonstance, avec d'autant plus de plaisir que, si le public sent toute l'importance de ce que nous avons établi précédemment, il doit être charmé de connaître les *théories* et *recettes* politiques et sociales, personnifiées dans Robespierre et dans Marat, que l'on a toujours, plus ou moins, opposées à la belle et consolante formule du Catholicisme, ainsi qu'à notre définition de la liberté dans l'ordre moral comme dans l'ordre politique.

Commençons par Robespierre, le trop célèbre avocat d'Arras. —

— Vous cherchiez vainement une parcelle d'héroïsme dans ce petit homme aigre, bilieux, prudent, toujours propre, bien brosse, tiré à quatre épingles, la boutonnière fleurie, la lèvre amorcée d'un arrêt de mort.

La, jamais d'élan, jamais d'imprudenc. Sitôt qu'une action s'engage, n'importe sur quel terrain, il passe adroitement à la queue de l'armée; mais sitôt que la victoire est gagnée, il reprend la tête de la révolution.

Il ne se compromet pas. Il traversera les ruisseaux en bas blancs et en escarpins, sans se croquer. Le tocsin sonne, le sang coule, d'autres marchent au danger, la poitrine au vent; Robespierre reste caché. Il est caché au 20 juin, caché au 40 août, caché au 2 septembre, caché dans toutes les crises de la révolution. Tel homme devant les événements, tel homme devant les idées. Quand on demande le maintien de la peine de mort, il en demande l'abolition; quand on réclame l'abolition de la royauté, il en demande le maintien...

Et l'on a fait de cet homme le représentant de la logique? Singulière logique, qui arrive à formuler ainsi son vote dans le procès de Louis XVI.

— Le sentiment qui m'a porté, mais en vain, à demander à l'assemblée constituante, l'abolition

de la peine de mort, est le même qui me forcé, aujourd'hui, à demander qu'elle soit appliquée au tyran de ma patrie.

Robespierre avait sur-tout un talent: il savait tâter son chemin. Il évitait, avant toute chose, de s'engager. Il poussa aussi loin que possible la science du négatif. Il fut nommé à la commune, et il donna aussitôt sa démission. Il fut nommé au tribunal révolutionnaire, et il refusa. Il fut nommé au Comité du salut public, et il garda le silence, bailla, dormit, prit son chapeau... et finit par ne plus revenir aux séances.

Toujours renfermé dans son moi, comme dans un donjon, avec deux issues ouvertes dans deux directions opposées. Blâmant et protégeant Marat, blâmant et protégeant Camille Desmoulins, défilant les hommes de la Montagne en prairial, et, quelques semaines après, en thermidor, apostrophant ainsi les hommes de la Plaine: « C'est à vous, hommes purs, que je viens demander asile! »

L'âme du juste se répand comme une huile sur son visage. Le fiel de Robespierre s'était extravasé sur ses traits. Le sourire y était glacé. Rien n'était plus terrible que la gaité de ce sombre vendangeur qui cueillit les têtes et les foula comme des grappes dans son panier.

— La PATRIE! Sera pour nous le toit qui nous vit naître s'il n'y a pas d'autre horizon pour l'être humain pris isolément; — tout le terrain occupé par une agglomération d'individus régit par les mêmes lois, si nous en faisons partie; — l'étendue quelconque qui nous avoisine, recouverte, par une autre multitude, à moins que nous ayons l'idée de confiner le monde et de former à nous seuls la société humaine; enfin, la patrie sera toute la surface du globe, si nous croyons, avec raison que l'humanité est disséminée sous l'immensité des cieux. D'où nous concluons que l'homme est aussi bien l'enfant du Ciel que le citoyen de la terre; puis que la terre n'est autre que la Création en présence du Créateur, quo le présent en face de l'avenir.

Cela posé; qui liera la créature à son Créateur? Qui les harmonisera ensemble? Qui sera, enfin, l'UNITÉ faisant valoir à elle seule tous les zéros de la vie humaine?.. Sinon l'Eglise qui n'a d'unité que par son chef; comme le genre-humain ne peut avoir d'unité que par l'Eglise. Et cela est si vrai que le genre humain, UN, ainsi que son nom l'indique, ne serait plus qu'un insoluble, qu'un inconcevable mensonge.

En effet, agglomérée sur un même terrain, sans lien qui unisse les individus entre eux, une multitude forme-t-elle unité? — Assurément non, et le terme qui sert à la désigner la caractérise par tout ce qu'il y a de plus opposé à l'unité: c'est une foule, dit-on, c'est-à-dire, une véritable confusion; tandis qu'une armée, soumise aux ordres d'un chef, animée de son esprit, nous donne une très-claire et très-évidente image de l'unité. Or, cette UNITÉ, à la quelle le genre humain aspire et qui est son essence même, l'Eglise seule la donne et répond ainsi à toutes les tendances des âmes. Donc l'Eglise seule constitue l'union des hommes entre eux, l'HUMANITÉ enfin, dans la véritable et pleine acception du mot.

Trouvez ailleurs, si vous le pouvez, des hommes unis par la même foi, par un même amour, obéissant à la même hiérarchie, à un même chef, pendant toute la longue durée des siècles. Voilà, cependant, ce que l'Eglise nous présente; et voilà pourquoi l'unité, partout hors d'elle, n'est qu'un vain mot. Ainsi; partout où les cœurs ne sont point pénétrés d'un tendre et filial amour pour l'Eglise, vous trouverez des français, des anglais, des espagnols, des italiens; mais jamais vous ne rencontrerez l'HOMME COMPLET. Et comme toujours vous verrez les hommes séparés les uns des autres par des préjugés hostiles, par des opinions plus opposées encore que diverses. — C'est que la charité s'arrête ou du moins se refroidit aux frontières de la patrie temporelle. C'est qu'on n'est point membres de la patrie universelle, ou du moins

on ne l'est pas assez. Et cependant, ils se prétendent catholiques éclairés, ces patriotes d'un jour, ces citoyens exclusifs d'une patrie passagère, ces oublieux de la patrie universelle, faibles esprits ou plutôt cœurs étroits et entrailles resserrées, que la foi et la charité n'ont pas assez dilaté pour comprendre toute l'étendue de l'amour d'un Dieu.

Maintenant que signifie le mot NATIONALITÉ? Il signifie que telle ou telle portion du genre humain a sa place marquée sous le soleil, que nulle puissance créée n'a le droit de lui contester et encore moins de lui ravir. En d'autres termes: il signifie que toute nation porte en soi sa RAISON D'ÊTRE, soumise, si l'on veut, à des modes d'existence, toujours en rapport avec le degré de civilisation dont elle jouit; mais que nul, ici-bas, n'a autorité pour l'en dépouiller. Mais le mot de nationalité ne veut pas dire que les peuples d'aujourd'hui, doivent tenir à leur raison et modes d'être à l'exclusion de la raison et modes d'être de leurs voisins, jusqu'à les appeler barbares, comme les romains d'autrefois.

Pourquoi donc faire courir un mot de colère à travers les nations, pour que leur frontière frémissse comme un épiderme et se hérise de bayonnettes? A chacune d'elles ses œuvres, son champ et son soleil et soyons persuadés que chacune, malgré les discordes de surface, les querelles de diplomatie, les différences de constitution, travaille en définitive pour le compte de l'humanité. N'avez-vous jamais remarqué la carnation florissante du vacher des Alpes; il engraisse évidemment des miasmes de sa marchandise. Il en est de même des peuples; ils se vivent réciproquement de leurs émanations. Non, le mot: NATIONALITÉ ne veut pas dire la guerre, la guerre sans fin, sans répit, jusqu'à pleine substitution d'un peuple à un autre peuple. La loi divine et humaine est l'harmonie des diversités, et non la suppression violente des diversités au profit d'une seule particularité; comme la loi de l'être est d'attirer, et non de repousser. Enfin, est-ce dans un plein épanchement, dans une grande somme de communications, de relations de tous avec chacun, de chacun avec tous, que consiste pour l'homme et pour les hommes le véritable progrès? Ou bien le mot de l'être est-il le vrai mot de la mort: NÉGATION! Négation de celui-ci, parce qu'il parle une autre langue; Négation de celui-là, parce qu'il a une autre couleur de visage; Négation de cet autre; parce qu'enfin les hommes sont faits pour se nier. Se NIER sous toutes les formes, à coups de canon, de ballots, de protocoles; se Nier en venant même ajuster, bout à bout, leurs rails sur leur frontière. Et savez-vous bien, en fin de compte, qui perdrait le plus à cette NÉGATION?... — Rome; car elle est moralement destinée à être la capitale de l'Univers et surtout du Cosmopolite.

ROME

CONSIDÉRATIONS ET NOUVELLES.

— La satisfaction avec laquelle nous avons annoncé, dans le précédent numéro, que M. le Chancelier Desly était maintenu dans ses fonctions ne doit paraître suspecte à personne. L'office de courtisan fut toujours incompatible avec notre caractère et nous sommes trop avancé en âge pour donner une seconde édition de notre personne. Nous appartenons à l'école de Chateaubriand qui dit: — *L'homme, n'est quelque chose dans la vie que par son utilité.* D'ailleurs, voici des faits qui parlent hautement.

Domicilié à Rome depuis deux ans, nous sommes entré dans le cabinet de M. le Chancelier, une première fois, pour le prier de nous faire inscrire sur le registre matricule des français, et une dernière fois pour lui recommander une découverte en thérapeutique que nous adressions à M. Cunin-Gridaine, alors ministre de l'Agriculture et du Commerce. Néanmoins, ces deux visites ont suffi pour nous faire apprécier son esprit et son cœur. Et pourquoi nous estimerions-nous moins qu'un autre dans la connaissance des hommes, puisque, dans nos rapports journaliers, soit avec la société romaine, soit avec les français domiciliés à Rome, nous entendons constamment louer les dispositions bienveillantes et les qualités conciliantes de M. le Chancelier à l'égard de tout le monde. Honneur à lui! C'est une noble résolution d'honorer la patrie à l'étranger par ses sentiments, et une belle gloire de la faire respecter par ses actes.

Ce peu de paroles expliquent encore pourquoi la nouvelle donnée dans la feuille précédente se trouve à la fin de la dernière colonne. Elle n'y est point entrée comme réclame, mais uniquement pour constater que le journal était sous presse quand elle nous fut donnée, le matin, par la mère d'une jeune malade que nous visitons. Sans ce motif de force majeure elle eut occupé la place d'aujourd'hui.

— Le *Contemporaneo* a dit en parlant des dons déposés ces jours derniers sur les places publiques:

« Nous avons été témoins de si beaux exemples de patriotisme qu'ils nous ont rappelé les temps de Rome ancienne. Et en cela nous ne prétendons point parler de l'empressement des riches et des nobles à donner leur or: on s'imagine aisément qu'un sacrifice coûte peu à celui qui est en possession de tous les dons de la fortune. Mais quand un employé ayant femme, enfants à nourrir et quelques écus de salaire par mois; quand l'artisan qui gagne son pain à la sueur de son front; quand le porte-faix; quand le campagnard viennent offrir l'obole qui devait servir à leur repas du soir,

En voyant Camille Desmoulins à la mort, devant les Jacobins, voici comment il raillait son jeune ami: « — Camille, en lisant Phélippeaux, croit lire encore les Philippiques de Cicéron et de Démosthènes; mais, qu'il ne s'abuse pas; les anciens ont fait des philippiques, et Phélippeaux n'a composé que des philippiques. » —

La plaisanterie chez Robespierre faisait signe au bourreau. Qu'on ne vienne plus dire: ce fut un homme pieux qui voulut ramener la république, cette bacchante barbouillée de sang, à je ne sais quelle religion. —

Que nous importe son être suprême, *ci-devant Dieu*, comme on écrivait dans les actes publics? Que nous importe ce repentir qui convertit en décret une page du *Vicaire Savoyard*? Que nous importe ce culte raboté, en un tour de main, au fond de la boutique d'un menuisier? Il n'y a là ni une religion, ni une philosophie, ni une vérité pour les esprits ni une morale pour les actions.

Le Catholicisme avait mis le prêtre entre Dieu et l'homme. Luther retira le prêtre et mit la Bible; Rousseau retira la Bible et le prêtre, et ne mit à la place qu'une promenade sur la Montagne.

Le Dieu de Rousseau n'était évidemment que le Dieu de l'individu; et de l'individu au dix-huitième siècle, qui, ne voulant être ni catholique ni protestant, réclamait la liberté de conscience et le droit de s'appliquer, en quelque sorte, le minimum de Divinité.

Est-ce là le Dieu qui convenait à un peuple qui a traversé l'histoire, avec les traditions de l'histoire, avec une religion formulée, concrète, œuvre bénie par les siècles, passée dans le sang et la chair des générations? La religion de l'individu, pouvait-elle être la religion de tout un peuple, proclamée au nom de l'État? L'Être-suprême était-il dans l'idée de Robespierre, Jésus ou Géovah, ou l'Infini, ou la substance?

Que vient donc nous apporter cet avocat d'Arras, ignorant et dogmatique, plagiaire de Rousseau,

qui n'a passé ni à travers les religions, ni à travers les philosophies?

— Mais cette proclamation de la Divinité était une réaction heureuse après les orgies de la déesse raison? — Nous en conviendrions volontiers, si ce retour à Dieu eut ramené Robespierre à d'autres sentiments; si, en face de cette grande pensée de la Divinité, touché d'un seul rayon de l'Évangile, il eut déposé son couteau sur l'autel.

Il n'en fut rien; et au moment même où il revenait de cette fête, tout vibrant encore de l'émotion religieuse, tout gourmé de l'orgueil de son pontificat d'un jour, et tout empanaché de plumes tricolores, il alla sournoisement poser son bouquet sur la table, pour écrire au milieu du parfum des roses son décret du 22 prairial, le plus sanglant outrage qui fut jamais fait à l'humanité.

Robespierre s'y faisait donner le privilège de tuer pour un mot, pour un soupir, pour avoir choqué les bonnes mœurs, pour avoir admiré par mégarde la jambe de sa voisine. Il y retirait à tout accusé le droit de défense — « la loi, dit l'article 12 du décret, donne pour défenseurs aux patriotes calomniés des jurés patriotes; elle n'en accorde point aux Conspirateurs » — L'audition même des témoins à décharge est interdite. C'est à la suite de ce décret qu'un Montagnard s'écria: « Si ce décret passe, je n'ai plus qu'à me brûler la cervelle. » Ce décret demandait une moisson de têtes dans la Convention et hors de la Convention. Vous voyez bien que la dévotion de Robespierre pour l'Être Suprême n'allait pas jusqu'à lui inspirer le moindre sentiment d'infidélité à la guillotine.

Il fut sans pitié, car, il eut le premier l'idée de massacrer tous les prisonniers anglais, et fit rendre ce décret en un seul article: — « Il ne sera plus fait de prisonniers anglais. » — Et c'était là une phrase tout empreinte du génie de Robespierre. Jamais il ne nommait les choses par leur vrai nom; jamais il n'abordait de front ses ennemis. Il les enlaçait péniblement et laborieusement dans un filet

d'insinuations, et il attendait une interruption avec un coup de théâtre dans sa poche.

C'est ainsi qu'un jour il désigna longuement en phrases perfides et meurtrières, Bourdoïn de l'Oise, à la colère de la Convention. Bourdoïn, lassé de cette accusation indirecte, indéfiniment promue sur sa tête, se leva et s'écria: — « Je demande qu'on prouve ce qu'on a avancé: on vient de dire assez clairement que j'étais un scélérat. » —

« Je n'ai pas nommé Bourdoïn, répond Robespierre. Malheur à qui se nomme. Mais s'il veut se reconnaître au portrait général que le devoir m'a forcé de tracer, il n'est pas en mon pouvoir de l'en empêcher. » —

Il y a toujours, chez ce sombre spadassin de la parole, le coup étudié d'avance. Le 9 thermidor, il arrive à la Convention, avec deux discours aiguës en secret et soigneusement cachés sur sa poitrine; le premier contenait des insinuations vagues; l'autre des accusations directes contre ses ennemis.

Homme ambigu dont la parole avait toujours deux tranchans, qui demandait huit jours pour préparer une défense; esprit si insaisissable à travers les escaliers dérobés de sa phraséologie, que Vergniaud était obligé de lui jeter cette dure apostrophe: *Mais concluez donc!*

Robespierre ne concluait pas; sa vie se passait à s'envelopper d'une fausse humilité, et à toujours se glorifier de ses services.

Flatteur du peuple contre soi-même, flatteur de soi-même à l'aide de ses flatteries au peuple, il tournait habilement sa modestie en orgueil. Il saisit toutes les occasions de popularité; il laissa guillotiner une pauvre petite, une idiote, armée d'un peloton de fil et d'un couteau de poche, parce qu'elle demandait à voir le tyran. Et il le fit uniquement pour se donner les honneurs du martyr, et coiffer, sans avoir la peine de mourir, l'aurole de Marat.

Voilà le premier héros de la Montagne; nous verrons prochainement le second, c'est-à-dire, le Médecin Marat.

oh ! alors on ne peut plus retenir ses larmes, une vive émotion serre le cœur et la bouche reste sans voix.

« Nous avons vu aussi des jeunes filles offrir leur anneau d'or; des femmes du peuple se dépouiller des ornements de leur tête, arracher leur épingle d'argent et les mêler aux riches bracelets, aux colliers précieux de la dame romaine; des prêtres se priver de leur montre, un simple frère capucin jeter en passant son écu.

« Celui-ci a offert sa maison, celui-là un carrosse, un autre des chevaux, plusieurs ont voulu sacrifier la moitié de leur salaire pour tout le temps que durera la guerre. Ames généreuses, soyez mille fois bénies ! Par vous sont remises en honneur les vertus civiques qui ne comptent pas les sacrifices quand la patrie est en danger,

« Oui le peuple a compris que l'Italie est aujourd'hui dans un de ces moments suprêmes qui décident pour bien des siècles de la destinée des nations. Il a tout pesé dans sa balance : indépendance, gloire, honneur, renommée. Les romains s'arment aujourd'hui au nom d'Italie, comme autrefois les croisés au cri de Jérusalem. »

Ici le *Contemporaneo*, s'adresse aux princes, les invite, la presse de se mettre à la tête du mouvement populaire, comme autrefois S. Louis, s'ils ne veulent pas entendre retentir à leurs oreilles ce terrible anathème des révolutions modernes : *il est trop tard*. Après cette digression il continue de la sorte :

« Qui aurait cru, il y a peu de mois à cette vie, à ce soulèvement des populations italiennes ? Qui aurait jamais imaginé les voir se réunir toutes dans l'amour de l'indépendance ? Qui eut osé attribuer à Rome tant d'activité, tant de foi, tant de zèle patriotique ?

« Partons, volons au secours de nos frères, a dit une voix ; et voilà qu'en peu d'instants des bataillons, semblables à ceux des vétérans, sont organisés : quelques heures encore et ils sont en marche, disant adieu à leurs familles, à toutes les commodités de la vie, à tous les divertissements de la jeunesse. Il eut été impossible de retenir ses larmes lorsque mêlé, sur la place du Peuple à une foule immense, qui trépignait d'enthousiasme, nous avons vu la garde civique embrasser ses proches, saluer ses amis, entonner l'hymne des combats et partir sans jeter un regard en arrière, sans laisser échapper le moindre soupir. Les dernières paroles aux amis ont été : *vous recommandons Rome et Pie IX.*

« Généreux citoyens, votre prière sera sacrée pour nous. Rome doit conserver sans tache la renommée qu'elle s'est acquise dans la régénération de l'Italie. L'astre qui brille au Vatican continuera d'y répandre sa lumière et la papauté personnifiée dans Pie IX doit reposer éternellement sur le piédestal contre lequel se sont brisés et se briseront les flots de la tempête.

« Magnanimes enfants de Rome, lorsque traversant les cités de l'Italie, vous embrasserez vos frères, lorsque vous chanterez l'hymne guerrier dans les immenses plaines de la Lombardie, ne craignez rien pour votre chère Rome. Toujours elle sera la mère digne de vous ; et, à votre retour lorsque vous entonnerez l'hymne de la victoire vous trouverez le Sénat prêt à vous recevoir sur le Capitole et à déposer sur vos têtes la couronne civique. »

30 mars. — On lit dans la partie officielle de la Gazette de Rome :

« Plusieurs fois le RR. PP. Jésuites avaient présenté à Sa Sainteté leurs instances, pour Lui représenter les périls auxquels leur Compagnie se trouvait exposée, même dans cette capitale et le besoin qu'ils auraient de pourvoir à leur sûreté personnelle. Le S. Père, qui s'est toujours complu à regarder ces religieux comme d'infatigables ouvriers dans la vigne du Seigneur, ne pouvait éprouver une peine plus vive et plus amère que la nouvelle et si cruelle alternative dans laquelle il se trouvait placé. Toutefois, l'irritation toujours croissante des esprits et la gravité de conséquences que pouvait amener la division des partis, le forcèrent de prendre le cas en sérieuse considération. C'est pourquoi, avant hier, il voulut faire connaître, par le moyen d'un personnage respectable, au R. P. Général de la Compagnie, les sentiments ci-dessus exprimés, et en même temps l'agitation dans laquelle le mettait la

difficulté des temps et le danger sérieux qui pouvait exister. Après cette communication, le Père Général ayant appelé les pères conseillers à la délibération, il fut résolu qu'ils céderaient devant les circonstances, ne voulant pas que leur présence servit de prétexte à quelque grave désordre et pût faire couler le sang.

« Après cela des mesures ont été prises, d'accord avec le P. Général, tant sur le mode d'exécution de cette résolution, que pour pourvoir aux classes du collège romain, aux maisons religieuses que les R. Pères habitaient et à la tutelle de leurs biens et de leurs propriétés, afin que de cette manière il pût être pourvu à leur maintien.

« D'après cet exposé nous sommes autorisés à déclarer que tout ce que contenait, hier une feuille anonyme, est complètement inexact.

— On lit dans le *Journal Labaro* cet article sur Constantinople : — « Le Sultan Abd-El-Megib se déclare ouvertement le défenseur des libertés politiques et de la tolérance religieuse. Après avoir fondé des établissements publics pour les diverses branches de l'instruction; après avoir aboli la traite des esclaves sur les marchés de l'empire ottoman; après les marques non équivoques de son respect pour le Souverain Pontife, il vient d'élever M. Carabet Celebi, catholique déjà trésorier de la sultane mère, à la dignité de Minctisciar (Pacha à trois queues, le plus haut grade de cette dignité). M. Carabet Celebi est en outre autorisé à choisir parmi les catholiques ses gardes, sa suite et toute sa nombreuse domesticité.

— Le patriotisme romain, nous l'avons déjà dit, s'est montré au dessus de tout éloge, dans l'armement des volontaires. Cependant l'administration des sels et tabacs s'est particulièrement distinguée en cette circonstance.

M. le Mis. Ferrajoli, son premier intendant, a obtenu du prince Torlonia, que chaque employé, partant comme volontaire, reçoit une somme de 20 écus, que son salaire lui fut continué pendant son absence et sa place garantie pour son retour de la campagne. Cet ordre du prince Torlonia a été communiqué à tous les intendants des provinces.

(*Dal Contemporaneo*).

— Sur l'invitation de M. le ministre de la justice, il ne sera pas donné suite au procès, commencé à l'occasion des événements du 17 juillet 1847.

— Des désordres graves se sont manifestés au bague de Civita-vecchia, où 1700 détenus sont renfermés. Ils se sont donnés pour chef un bolonais, et vivent en république. Mgr. Pentini, Vice-président de la Consulte d'Etat, a été délégué par le Ministre de l'intérieur pour rétablir l'ordre.

— Les courriers, les envoyés extraordinaires se croisent, se succèdent à chaque instant. Le marquis Villamariana se rend de Turin à Naples; une estafette nous est arrivée de Florence le 30; M. le C. de Rignon a apporté des dépêches importantes à Pie IX; la ligue politique italienne touche sans doute à une solution satisfaisante.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Aujourd'hui, les Français ont deux dangers à fuir : une sécurité aveugle et une peur déraisonnable. Quelques uns d'entre eux, s'amusent à grossir la peur, d'autres se plaisent à affecter la sécurité; tous doivent tenir un milieu de raison et de justice entre ces deux extrêmes.

Il est visible que la France est dans une crise de révolution que l'imprudence ou la témérité rendrait fatale; mais elle peut en sortir par la fermeté et par la sagesse de ses enfants.

Après tout, c'est un petit nombre qui se plaint au mal, l'immense majorité nationale veut la liberté dans l'ordre; est-ce qu'il sera donné à quelques hommes de vaincre la volonté de tous ?

Prenez garde qu'il y a des politiques qui auraient besoin que la crainte devint contagieuse; ils espèrent faire sortir d'un état d'alarme universel

des circonstances propres à leur ambition. Ces politiques sont les habiles de la veille, qui ont poussé leur beau régime dans un abyme, et, qui croient que le monde continue de croire à leur génie. Non ! les conseils de la peur ne seront pas écoutés; la France a l'instinct de ses périls; mais elle a la conscience de sa force.

D'autres voudraient que la sécurité fut profonde, c'est-à-dire imprévoyante et insensée. Ce serait le prélude d'une sorte de fatalisme, où la société pourrait périr.

Que nos compatriotes évitent ces dangers contraires ! Nous les leur signalons; nous les signalons même aux hommes du gouvernement provisoire. Tous doivent étudier mûrement la situation de la France. Que les Français se gardent de ceux qui les effraient; qu'ils se gardent de ceux qui les endorment. C'est par le courage, c'est par la sagesse, c'est par une confiance raisonnée, calme et soutenue, qu'ils peuvent vaincre les difficultés et tromper les hideuses espérances qui s'attacheraient à l'anarchie.

A Rome, comme partout, on désapprouve la déclamation du *National*, qui provoque l'intimidation par la menace. La belle manière, en effet, de demander à consulter la nation, afin que la France soit enfin assise sur ses bases naturelles, éclatantes par une manifestation générale, et sanctionnées par tous, quand on semble dire avec la verge à la main : « tenez-vous pour avertis : nous ne saurions accepter » une autre forme de gouvernement, et nous sommes décidés à considérer comme une intrigue et » comme une trahison et à traiter comme telle toute » combinaison qui remettrait en question la République proclamée dans les journées de février. »

— Le Gouvernement provisoire a décidé qu'à l'avenir le traitement des ministres serait fixé à 25,000 fr. : il y aura moins de candidats et moins d'intrigue ou de coalition pour concourir au renversement d'un ministère et lui en substituer un autre.

L'île Bourbon reprend le nom de l'île de la Réunion; ce qui ne sera pas un plus grand moyen du sureté pour les navires qui s'y tiennent au mouillage.

— On lit dans le *Moniteur* : D'abord un décret qui met des restrictions aux remboursements des caisses d'épargne; puis un second décret qui autorise l'aliénation des diamans de la couronne et la conversion en monnaie de l'argenterie et des lingots des Tuileries et du Château de Neuilly; puis un troisième décret qui autorise l'aliénation des bois, forêts, terres, corps de ferme composant les biens de l'ancienne liste; puis enfin un quatrième décret, dont nous recommandons le deuxième considérant et l'article 5. Il s'agit de l'ouverture d'un emprunt national de 400 millions. Dans les circonstances présentes il faut s'abstenir de toute réflexion; cependant il en est une qui tombe invinciblement de notre plume; c'est que l'on fait ressources de tout; sans faire une seule économie sur rien. Il ne suffit pas de parler des charges que Louis Philippe a léguées à la France; ces charges, il faut les supprimer, le plutôt sera le mieux. Il ne suffit pas d'annoncer la suppression des sinécures et des dépenses inutiles; cette suppression, il faut l'opérer sans retard. L'économie seule peut amener la confiance, la confiance le crédit, le crédit le travail, le travail l'ordre, et l'ordre sauver la liberté.

LYON, 23 mars. — Notre correspondant nous mande, à vrai dire, les nouvelles les plus alarmantes. L'argent devient de plus en plus rare sur place; presque tous les ouvriers chôment, et, par leurs constantes promenades en plus ou moins grand nombre, semblent dire à la population : *le pillage vous attend*. Le système républicain ne serait-il pas l'état naturel de la France ? Aussi pourquoi la Convention a-t-elle laissé de si déplorables souvenirs jusqu'à contraindre dernièrement le Président de la chambre des Pairs à répondre à l'un de ses membres qui en faisait l'apologie : mais attendez donc que personne d'entre nous n'ait plus à pleurer la mort d'un frère ou d'un père.

Ce qui achève de produire l'épouvante dans les esprits, c'est que le Gouvernement provisoire lui-même montre que ses ressources pécuniaires sont bien faibles, puisqu'il en est réduit à doubler momentanément les impôts et à en exiger une moitié dans les 24 heures. On dit même que l'argenterie des particuliers, ainsi que les ornements d'églises, soit en or, soit en argent, vont être réclames pour être fondus et convertis en lingots. Ce qui est certain, c'est que nul voyageur, par décret du gouvernement, ne peut se mettre en route avec plus de 500 fr. en espèces dans sa valise. Tout le monde est fouillé aux barrières, et l'imprudent qui néglige de se conformer au décret voit le surplus de son argent confisqué.

PARIS.

Dans la séance du 13 mars a été soulevée l'importante question de la suppression du travail dans les prisons, les couvens et les casernes. Cette question a été ainsi présentée par M. Louis Blanc :

« Nous avons en ce moment la crise du travail. Voici un projet qui apportera à la misère du peuple un notable soulagement.

« Les prisons, les couvens, les casernes, enlèvent le travail à un grand nombre d'ouvriers, ou ne leur laissent, par une concurrence meurtrière, qu'un salaire insuffisant. Là, les travailleurs sont logés, nourris, entretenus. La vie matérielle, en un mot, leur est assurée. Ils peuvent donc travailler à très bas prix. L'ouvrier du dehors, qui a sa famille à loger, à nourrir, à entretenir sur le prix de son salaire, est accablé dans cette lutte inégale. Eh bien, il s'agirait de décider, au moins momentanément, que ceux qui, placés dans des conditions exceptionnelles, n'ont pas absolument besoin de travailler pour vivre, céderont le travail à ceux pour qui le travail est la vie même.

« Dans les prisons et dans les casernes, c'est l'état qui autorise, qui consacre un rabais fatal à l'ouvrier libre. L'état est donc responsable des résultats de cette concurrence désastreuse. Dans la crise où nous sommes, le devoir de l'état ne saurait être douteux.

« Nous proposons d'abord de supprimer le travail dans les prisons et dans les casernes. »

M. Vidal a appuyé cette proposition et a cité des faits qui, tous concourent à faire adopter la mesure proposée. La seule objection, dit-il, est celle des engagements pris. Les entrepreneurs qui ont des marchés passés ne pourront les tenir si les conditions de travail sont changées. Eh bien ! dans les cas où ces marchés auraient été passés avec l'état, la résiliation suffira ; si c'est avec des particuliers, il y aura lieu à indemnité.

M. Considérant ne présente à cela aucune objection ; mais pour les couvens, il trouve la chose plus délicate.

M. Louis Blanc pense que le travail qui se fait dans les couvens, à des conditions impossibles au dehors, frappe précisément la partie de la population ouvrière qui a le plus besoin d'être protégée. Il fait envisager les terribles extrémités où la misère peut entraîner la femme, malgré tous ses instincts de délicatesse. Protection, dit-il, à cette misère la plus touchante de toutes !

M. Pecqueur déclare que si l'état ne crée pas, dans les couvens, la concurrence du travail intérieur contre le travail du dehors, c'est par la tolérance de l'état que les couvens existent et travaillent. C'est donc à l'état d'intervenir et d'exiger que, dans les couvens, le travail ne s'exécute pas à meilleur marché que dans la chambre de l'ouvrière courageuse et pauvre. La justice et la morale le veulent ainsi.

M. Considérant oppose à ce moyen les grands principes d'association que l'état se propose d'adopter un jour, il se demande si on ne fera pas à ces projets le reproche qu'on adresse aujourd'hui aux couvens ; et s'il n'est pas à craindre qu'alors le travail de l'état fasse aussi concurrence au travail libre.

M. Louis Blanc. — Non, car les grands travaux dirigés par l'état seraient combinés précisément de manière à affaiblir et à restreindre de plus en plus la concurrence, tandis que le travail exécuté dans les prisons, dans les casernes, dans les couvens, est de tous les genres de concurrence le plus dangereux et le plus funeste. De nombreuses pétitions nous en demandent chaque jour la suppression ; nous présenterons un projet de décret en ce sens au gouvernement provisoire.

NOUVELLES DIVERSES.

TURIN — S. M. Charles Albert a quitté sa capitale pour se rendre en Lombardie à la tête de son armée composée des régiments suivants :

La brigade de Savoie ; un régiment de la brigade de Cuneo ; un régiment de la brigade Pinero ; un régiment de gardes ; toute la cavalerie piémontaise disponible ; quatre batteries de campagne ; l'artillerie légère ; trois bataillons de volontaires commandés par des tirailleurs ; plusieurs autres détachements de volontaires Piémontais, Génois et Suisses.

— Les étudiants de Gènes à l'exemple de ceux de la capitale se sont organisés en bataillons. Leurs professeurs les conduisent à la frontière.

— M. le général Passalacqua est arrivé le 24 à Turin. Il a apporté au roi de Sardaigne l'invitation du gouvernement provisoire de Milan qui prie S. M. de réunir le royaume Lombard-Vénitien à celui du Piémont.

— Le duc de Modène a passé par Gènes pour se rendre en France.

MILAN — La ville est tranquille, aucune particularité.

— La garnison autrichienne était le 16 mars de 16,000 hommes ; 1,200 environ sont morts pendant les cinq jours de combat qu'ils ont soutenus contre le peuple.

— Les familles des officiers allemands et 200 soldats sont prisonniers à Milan.

BRESCIA, 22 mars. M. Swartzenberg commandant de la place l'a mise à la disposition du gouvernement provisoire.

MANTOUE — Le 24, la ville a secoué le joug de l'Autriche, la troupe s'est retirée dans la citadelle.

— Toutes les forteresses du centre de la Lombardie restent au pouvoir des troupes impériales, les habitants se préparent à les assaillir.

— 26 mars. — Les garnisons de Lodi et de Padoue sont en fuite ; Peschiera est en rébellion, Vérone où est arrivé le général Radezki et une partie de ses troupes est menacée d'un blocus.

— Une armée autrichienne considérable se réunit au bord de l'Adige.

PARME — Le gouvernement provisoire administre encore au nom de Charles de Bourbon duc de Parme.

MODÈNE 24 mars. — Après de longues discussions les conseils communaux de Massa et Carrara ont voté la réunion de leurs villes au duché de Toscane. — Les Jésuites se sont éloignés des états de Modène.

24 mars. — L'assemblée nationale est convoquée pour le 25 avril. Le duché de Modène est sous la protection des princes italiens confédérés.

TOSCANE — Partout les troupes sont accueillies par les acclamations des habitants.

— Son A. I. le Duc Léopold a décrété la formation de deux camps militaires, l'un à Pietrasanta, l'autre à Pistoia.

Feront partie de ces camps :

Tous les régiments d'infanterie, les volontaires, la garde civique volontaire.

— La colonne Baldini marche sur la Lunigiana.

NAPLES 22 mars — S. M. a protesté contre les prétentions du Comité de Palerme et en déclare de nulle valeur les actes et décrets.

— Le corps de la gendarmerie a été dissout et remplacé par un corps dit *des gardes de la sûreté publique* ; il se compose de 48 compagnies et de 600 dragons à cheval.

27 mars. — Tous les ministres ont donné leur démission qui a été acceptée par le roi. Un personnage éminent dont on tait le nom formera le nouveau cabinet.

28 mars. — Quelques régiments de la marine anglaise sont descendus à terre, sous prétexte de protéger la LIBERTÉ du parlement sicilien et de maintenir l'ordre.

SICILE — Tous les habitants de l'île accourent au secours de Messine. Les troupes royales de leur côté y arrivent en grand nombre conduisant avec elles les canons enlevés aux forteresses de seconde classe. Messine étant la clef de l'île sera vivement disputée et énergiquement défendue.

— Le 14 mars, une flotille anglaise de 14 paquebots de guerre a mouillé dans les eaux de la Sicile.

DERNIÈRES NOUVELLES.

— Tout le monde se demande pourquoi cette proclamation du S. Père a été inopinément exposée aux yeux des Romains. Pour notre part, nous pensons que l'horizon est assez noir partout, pour que le cœur d'un si tendre Père multiplie ses conseils à l'égard de son innombrable famille. C'est pour ce motif que, non contents d'en profiter nous mêmes, nous nous empressons d'en faire la traduction, afin que nos lecteurs de l'étranger les recueillent avec ces sentiments de respect et de vénération, que toute parole sortie de la bouche ou tombée de la plume du Souverain Pontife révèle dans leur âme :

PIE PAPE IX

Aux peuples d'Italie
Salut et Bénédiction Apostolique.

« Les événements que Nous venons de voir, pendant ces derniers mois, se succéder et se précipiter avec tant de rapidité, ne sont pas l'œuvre de l'homme. Malheur à celui, qui n'entend pas la voix du Seigneur, dans ce souffle qui agit, arrache, brise les cédrés et les buissons ! Malheur à l'orgueil humain s'il rapporte à la faute ou au mérite des hommes ces admirables changements, au lieu d'adorer les desseins de la Providence, soit qu'ils se manifestent par les coups de la Justice,

soit qu'ils se répandent en dons de Miséricorde : de cette Providence qui embrasse toute l'étendue de la terre. Et Nous, à qui la parole est donnée pour interpréter la muette éloquence des œuvres de Dieu, Nous ne pouvons garder le silence au milieu des desirs, des craintes et des espérances qui agitent l'âme de Nos enfants.

« Et d'abord Nous devons vous dire que, si Notre cœur s'est réjoui d'apprendre que, dans une partie de l'Italie les uns ont conjuré l'orage, par la vivacité de leurs sentiments religieux et montré par l'expansion de leur charité, toute la noblesse de leur esprit, il a été et se trouve profondément affecté de savoir que les autres ont insulté des ministres de cette même Religion. Et quand bien même, contre Notre devoir, Nous garderions le silence dans ces circonstances, ce silence n'en diminuerait pas moins l'efficacité de Notre bénédiction.

« Nous dirons, en second lieu, qu'il est plus difficile et plus louable d'user sagement de la victoire que de vaincre. Si le temps présent vous rappelle une autre époque de votre histoire, que les erreurs de vos aïeux soient une leçon pour vous tous, leurs descendants.

« Rappelez vous que la concorde est la première base civile de la stabilité et de la prospérité des États ; que c'est Dieu seul qui établit l'union des familles entre elles ; que Dieu n'accorde cette grâce qu'à ceux qui sont doux et humbles de cœur, et qui respectent sa loi dans la liberté nécessaire à son Église, dans l'ordre indispensable à la Société et dans la charité que les hommes se doivent réciproquement.

« Rappelez-vous que la justice seule édifie, que les passions portent partout la ruine, et que celui qui prend le nom de Roi des Rois se dit aussi le Dominateur des peuples.

« Puissent Nos prières monter devant le Seigneur et faire descendre sur vous cet esprit de conseil, de force et de sagesse, qui a sa source dans la crainte de Dieu ; afin que Nos yeux voient la paix répandue sur toute cette Italie, qui, bien que dans Notre charité universelle pour tout le monde Catholique, il ne Nous soit pas permis de l'appeler la plus chère de Notre cœur, n'en est pas moins la plus voisine par une permission de Dieu ».

Donné à Rome, près S. Marie Majeure le 30 mars 1848, de notre Pontificat, la seconde année.

— 26 détenus politiques, qui n'avaient pas été compris dans le décret d'amnistie du 16 juillet 1846, viennent d'être mis en liberté, par ordre du S. Père.

Cet acte magnanime, est, dit-on, une récompense à la fidélité des détenus. Lorsque la première division de la colonne des volontaires s'est trouvée à Civita-Castellana, les prisonniers ont demandé au Général la permission d'aller embrasser leurs frères, engageant leur parole d'honneur de rentrer à l'heure qu'on leur assignerait. Le Général accède à cette demande et les détenus politiques sont effectivement rentrés dans leur triste demeure.

BOLOGNE 26 mars — La colonne des volontaires rentré dans cette ville le 24 en est repartie le 26 pour Ferrare où se trouve déjà le régiment suisse, avec 8 pièces de canon et deux obusiers.

28 mars. — Le Général Durando est arrivé dans notre ville avec ses aides de camp. Il vient d'Ancone, où il a visité la forteresse.

VIENNE 20 mars. — La capitale continue d'être tranquille ; la garde nationale s'organise, le prince de Metternich vit retiré dans ses terres de Koensgratz en Bohême.

BERLIN 18 mars. — La Prusse a aussi eu son émeute dans la capitale, mais des promesses de réforme ont rétabli le calme. Liberté de la presse, garde nationale, convocation de la diète pour le 2 avril.

CASSEL 19 mars. — Le roi de Hanovre, l'absolutisme en personne s'est converti, après une émeute, cela s'entend, à un constitutionnalisme parfait.

LOMBARDIE. — Les autrichiens se retirent sur tous les points devant les troupes piémontaises et volontaires. Plaisance est la seule place conservée par les troupes impériales. Radezki concentre ses forces autour de Mantoue, Vérone et les places de cette ligne. Il pourrait bien y avoir là dessous un piège de vieux renard.

SICILE 26 mars. — L'ouverture du parlement sicilien a eu lieu à Palerme, avec une pompe et au milieu d'un concours de monde extraordinaires.

28 mars. — L'ambassadeur d'Autriche a quitté Naples dans la journée.

DURAND (DE CASSIS) Directeur }
L'ABBÉ BATTELLI, Administrateur et Caissier. } gérants responsables
Imprimerie des Classiques de Joseph Brancadoro.